

LES OUTILS POUR ENSEIGNER AVEC L'IA

Guide pratique

Collège • Lycée



Fabien Boyer

ellipses

Collège • Lycée

LES OUTILS POUR ENSEIGNER AVEC L' IA

Guide pratique

Fabien Boyer

Enseignant au collège La Rochefoucauld (Liancourt)



Conception graphique couverture : Nathalie FOULLOY

ISBN 9782340-118669

Dépôt légal : septembre 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Chère collègue, cher collègue,

Vous tenez entre vos mains le fruit de nombreuses heures de veille technologique, d'expérimentations en classe et de conversations avec des machines qui confondent parfois Beethoven (Ludwig) et Beethoven (le chien).¹

Pourquoi ce livre ?

En formation, la demande des enseignants a changé. On ne réclame plus de grands discours sur la « révolution numérique », mais des réponses concrètes : *Comment gagner du temps ? Comment éviter les pièges ? Comment utiliser ces outils sans trahir mes élèves ni ma pédagogie ?*

Ce guide répond à ces questions. Il ne cherche ni à vendre du rêve technologique, ni à alimenter la peur. Il adopte une posture pragmatique : l'IA est un outil, puissant mais imparfait, et c'est à vous de décider ce que vous lui déléguez.

Ce que vous y trouverez

- Un **cadre éthique et juridique** clair (RGPD, AI Act, protection des élèves).
- Une **boîte à outils** comparée des principaux assistants IA.
- Des **méthodes transversales** applicables quelle que soit votre discipline.
- Des **exemples concrets** par matière et par métier.
- Un **site compagnon** avec les conversations complètes et les ressources à jour.

Quelle que soit votre discipline, j'espère que ce livre vous fera gagner un peu de ce temps précieux après lequel nous courons tous.

Pour aller plus loin : Pour retrouver les liens vers les différentes études et rapports mentionnés dans le livre.



Scannez pour voir le résultat complet

1. Nous verrons que cette blague est TRÈS largement exagérée.

Ce livre est conçu pour s’adresser à tous les enseignants, de la maternelle au supérieur, qui souhaitent intégrer l’intelligence artificielle dans leur pratique professionnelle, mais également à tous les personnels de l’Éducation nationale.

Que vous soyez un débutant complet qui n’a jamais utilisé la moindre IA ; un utilisateur occasionnel qui a déjà testé mais ne sait pas encore comment aller plus loin ou un utilisateur régulier à la recherche d’usages avancés et de prompts efficaces ; vous trouverez dans ces pages des exemples concrets, des prompts prêts à l’emploi et des conseils pour gagner du temps sans perdre la main sur votre métier.

Vous n’êtes pas obligé de lire ce livre dans l’ordre. Chaque chapitre peut être consulté indépendamment selon vos besoins.

Si vous débutez : Commencez par la Partie I (Comprendre et Sécuriser) pour maîtriser le cadre légal et les outils de base.

Si vous cherchez des usages pratiques : Rendez-vous directement dans les Parties II, III ou IV selon votre discipline ou votre fonction.

Si vous voulez aller plus loin : La Partie V explore des usages avancés.

Avant d’entrer dans le vif du sujet, une clarification s’impose. Lorsqu’on parle d’« intelligence artificielle en éducation », deux univers coexistent, avec des logiques et des usages très différents : l’IA générative et l’IA adaptative.

Critère	IA générative	IA adaptative
Fonction	Produire du contenu (texte, image, code) à partir d’un prompt	Analyser les performances de l’élève et adapter le parcours
Exemples	ChatGPT, Claude, Gemini, Mid-Journey	MIA Seconde, Lalilo, CARDS, yLANG
Usage enseignant	Préparation : générer exercices, progressions, supports	Suivi : identifier lacunes, différencier
Usage élève	Aide ponctuelle (expliquer, corriger, dialoguer)	Entraînement personnalisé (exercices adaptatifs)
Interaction	Dialogue ouvert : l’utilisateur pose une question	Parcours fermé : l’IA propose des exercices pré-programmés
Créativité	Très créative (peut inventer, pasticher)	Peu créative (suit un arbre de décision)
Fiabilité	Variable (risque d’hallucination)	Élevée (contenu validé en amont)

TABLE 1 : Comparaison IA générative vs IA adaptative

En France, l’outil souverain est **MIA Seconde** (Modules Interactifs Adaptatifs) qui a été généralisé à toutes les classes de Seconde en septembre 2025. MIA Seconde répond à une double exigence de souveraineté. D’une part, la maîtrise

des données : hébergement en France, conformité RGPD stricte, code auditable par l'État. D'autre part, l'indépendance vis-à-vis des géants du numérique : pas de licence commerciale, pas d'effet « utilisateur captif », contrôle total des évolutions pédagogiques.

MIA Seconde propose 20 000 exercices en Français et Mathématiques. L'algorithme analyse les erreurs en temps réel pour adapter la difficulté. Les statistiques montrent une efficacité maximale sur les 15 % d'élèves les plus fragiles.

Après les premiers mois de déploiement, les retours sont très nuancés². Le point fort théorique est réel : l'automatisation des exercices répétitifs répond à l'évolution des programmes, où les automatismes prennent une place croissante au DNB et au Bac de 1^{ère}. Pour les élèves fragiles, les résultats sont encourageants.

Mais les limites pratiques se révèlent vite. L'effet « wahou » de la nouveauté s'estompe rapidement. Les retours de terrain font état de questionnements. Outre les contraintes logistiques importantes (salles informatiques, équipement), les témoignages d'enseignants sur les réseaux sociaux convergent majoritairement : un niveau jugé trop bas, une adaptation très limitée, pour une efficacité décevante.

Le choix éditorial de ce livre est de se concentrer sur l'IA générative, même si MIA Seconde et les outils P2IA sont précieux pour la différenciation. En effet, **ils ne se « promptent » pas**. Ces outils sont configurés en amont par l'institution. Vous ne pouvez pas leur dire : « Génère-moi 5 exercices sur Pythagore niveau avancé ».

S'intéresser à l'IA générative, c'est s'intéresser à l'IA que vous pilotez ; celle qui vous accompagnera au quotidien dans la création de vos cours, la génération d'exercices sur mesure et l'adaptation de vos supports.

En résumé

Deux IA, deux logiques :

IA adaptative (MIA, P2IA) pour entraîner vos élèves

IA générative pour votre travail de professionnel de l'éducation

Idéalement, les deux se complètent du point de vue des élèves ; mais ce livre est fait par un enseignant et pour les enseignants ; c'est tout naturellement qu'il se concentre sur la seconde.

2. Bilan établi sur les premiers mois (2025-2026). Ces retours peuvent évoluer selon les mises à jour.

Table des matières

Partie I. Comprendre et sécuriser	9
Introduction	11
Chapitre 1. Le cadre légal et éthique	13
Chapitre 2. La boîte à outils	25
Partie II. Méthodes transversales	31
Introduction	33
Chapitre 3. Le mode magistral interactif	35
Chapitre 4. Ingénierie pédagogique	45
Chapitre 5. L'évaluation repensée	51
Partie III. Dans votre discipline	61
Introduction	63
Chapitre 6. Lettres, langues et sciences humaines	65
Chapitre 7. Sciences et numérique	87
Chapitre 8. Arts, corps et créativité	105
Chapitre 9. EMI et documentation	115
Chapitre 10. Enseignement professionnel	123
Partie IV. Pilotage et vie scolaire	133
Introduction	135
Chapitre 11. Personnel de direction	137
Chapitre 12. Gestion administrative et vie scolaire	149

Partie V. Vers le professeur augmenté	163
Introduction	165
Chapitre 13. Le vibe professeur	167
 Partie VI. Annexes	 175
Chapitre 14. Lexique	177
Chapitre 15. Mémento des prompts	179
Chapitre 16. Catalogue des outils	189
Chapitre 17. Sitographie	193

Partie



COMPRENDRE ET SÉCURISER

Introduction

Dans les années 2000, l'arrivée de Wikipédia a posé de nombreuses questions dans les salles des profs. Fallait-il autoriser les élèves à citer cette encyclopédie collaborative où n'importe qui pouvait modifier le contenu ? Comment évaluer la fiabilité d'une source sans comité de rédaction ?

Avec le recul, qu'est-ce qui a vraiment changé ? Nous avons adapté nos pratiques. Les devoirs à la maison intègrent désormais la vérification des sources, les élèves sont censés avoir compris l'importance des notes de bas de page et la nécessité de croiser les informations. Wikipédia n'a pas tué la recherche documentaire : elle l'a transformée.

L'IA générative (car c'est bien d'elle dont on parle le plus aujourd'hui, même si l'IA ne s'y réduit pas) soulève des interrogations similaires. À une différence près : cette fois, ce n'est pas seulement la fiabilité de l'information qui est en jeu, mais l'authenticité même de la production écrite.

Face à ce bouleversement, deux postures s'affrontent. L'enthousiasme pour un outil capable de différencier, d'adapter, de produire instantanément. La crainte légitime d'une triche généralisée et d'un pillage des données personnelles.

Ce livre défend une troisième voie : ni interdiction, ni délégation aveugle, mais un pilotage lucide. Comprendre ce que l'IA sait faire, identifier ses limites, et décider en conscience ce qu'on lui confie.

Soyons clairs dès le départ : l'IA, ce n'est pas que l'IA générative, et l'IA générative, elle, n'est pas intelligente au sens où vous et moi le sommes. C'est un Pangloss numérique, ultra-rapide et cultivé, capable de produire des textes fluides, mais qui vous expliquera avec le même aplomb doctoral que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles... même quand les faits contredisent sa belle assurance.

Les spécialistes appellent cela une « hallucination » : l'IA invente des faits, des citations, voire des sources bibliographiques entières, sans aucune conscience de son erreur. Elle ne ment pas : elle n'en a pas la capacité. Elle se trompe, tout simplement.

Et ce problème n'est pas anecdotique. Une étude publiée en février 2026³ a mesuré

3. Fan, D., Delsad, S., Flammarion, N., & Andriushchenko, M. (2026). *HalluHard : A Hard Multi-Turn Hallucination Benchmark*. arXiv:2602.01031. Benchmark de 950 questions multi-tours réparties sur quatre domaines experts : droit, recherche scientifique, recommandations médicales et programmation.

cette limite structurelle sur des tâches expertes complexes, droit, médecine, recherche scientifique. Résultat : même les modèles les plus performants du moment (les modèles les plus performants disponibles au moment de l'étude⁴) avec accès à la recherche web produisent encore environ 30 % d'hallucinations. Sans recherche web, ce taux grimpe à 60 %.

Pire encore, dans les conversations à plusieurs tours, l'IA s'appuie sur ses propres erreurs précédentes, qui se propagent et s'amplifient comme un jeu du téléphone arabe algorithmique. Entre 3 et 20 % des références incorrectes du premier échange réapparaissent dans les réponses suivantes.

Cela signifie qu'un LLM peut atteindre 70 % de réussite en quelques secondes... mais produire, avec le même vernis de certitude, 30 % de contenus erronés indécélables au premier coup d'œil par un novice. Le regard expert de l'enseignant reste donc incontournable, non pas par défiance technologique, mais par lucidité statistique.

Une fois ce postulat accepté, tout devient plus simple. Vous pourrez choisir quels aspects de votre métier méritent 100 % de votre attention humaine, et lesquels peuvent être délégués, mais toujours sous contrôle.

Avant d'aller plus loin, posons une règle absolue qui ne souffrira aucune exception dans ce livre : **la protection des données de vos élèves n'est pas négociable**. Le RGPD et l'AI Act européen encadrent strictement l'usage de l'IA dans l'éducation. Nous y consacrons le premier chapitre de cette partie pour une raison simple : c'est le socle sur lequel tout le reste repose.

Règle d'or

Aucune donnée personnelle d'élève (nom, prénom, parcours, handicap) ne doit être soumise à une IA générative grand public sans anonymisation préalable.

Cette règle n'est pas une précaution excessive, c'est la loi.

Dans les pages qui suivent, nous explorerons d'abord le cadre légal et éthique : RGPD, AI Act, « bonnes » pratiques, puis nous dresserons un panorama critique des principaux assistants IA disponibles aujourd'hui. L'objectif est de vous donner les clés pour utiliser ces outils en toute sécurité, avant de passer à la pratique dans les parties suivantes.

4. Au moment de l'étude, il s'agissait de modèles comme Claude Opus 4.5 et GPT-5.2.



Le cadre légal et éthique

I Protéger les données des élèves

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n'est pas une option, c'est la loi. Et contrairement à beaucoup de textes juridiques qui semblent écrits pour les juristes, celui-ci nous concerne directement dans notre pratique quotidienne.

La plupart des IA génératives les plus performantes¹ (ChatGPT, Claude, Gemini) traitent les données sur des serveurs situés hors de l'Union Européenne. Pour un enseignant, la règle est simple et ne souffre aucune exception : **l'anonymat des élèves doit être absolu.**



Principe de précaution

Interdiction absolue : Vous ne devez jamais saisir d'informations permettant d'identifier directement ou indirectement un élève dans une IA publique.

Concrètement, cela signifie qu'un certain nombre d'éléments sont **strictement confidentiels**.

Les données d'état civil d'abord : noms, prénoms, même sous la forme « Fabien B. ». Les coordonnées ensuite : adresses email, numéros de téléphone. Et bien sûr, toutes les données sensibles : situations de handicap (PAP, PPS), détails de vie scolaire, convictions religieuses.

Je sais ce que vous pensez : « Mais alors, comment puis-je demander de l'aide à l'IA pour un élève en difficulté ? »

a) L'art (délicat) de la pseudonymisation

Si vous avez besoin de l'aide de l'IA pour analyser les difficultés d'un élève, vous devez apprendre à « dé-identifier » le contexte. C'est un peu technique, mais bien moins compliqué qu'il n'y paraît. Imaginez que vous voulez obtenir des conseils

1. Non opensource, nous y reviendrons

pour un élève dyslexique qui a eu 4/20 à une dictée. Votre premier réflexe serait peut-être d'écrire : « L'élève Fabien B., qui est dyslexique, a eu 4/20 à sa dictée... »

Arrêtez-vous. Reformulez en adoptant une approche par **persona**² : « Agis comme un expert pédagogique. J'ai un profil d'élève de 3^e appelé élève A, qui rencontre des troubles de la lecture similaires à la dyslexie... »

Cette technique préserve toutes les caractéristiques pédagogiques utiles sans exposer la moindre donnée personnelle. Avec le temps, ce réflexe devient automatique.

b) Travailler hors ligne

Un moyen simple de ne pas transmettre de données sensibles sur des serveurs hors de France, c'est de ne pas les transmettre. Certaines entreprises mettent des modèles d'IA en open source. Il suffit d'installer le logiciel, le modèle et vous avez votre propre Mistral sur votre ordinateur personnel. C'est selon moi le cœur de mes futurs usages, la « perte de puissance » comparée à un modèle propriétaire étant largement compensée par la sécurisation de mes données. Pour résumer à gros traits, je préfère utiliser un break familial et rouler pépère plutôt qu'un bolide que je ne saurais peut-être pas contrôler.

II L'éducation classée « Haut Risque »

L'Union Européenne a mis en place l'AI Act, un règlement qui encadre l'usage de l'intelligence artificielle. Si vous vous demandez pourquoi on parle autant de régulation ces derniers temps, c'est en grande partie à cause de ce texte (texte complet disponible sur le site compagnon).

L'AI Act classe l'éducation dans la catégorie « **Haut Risque** » dès lors que l'IA est utilisée pour l'évaluation ou l'orientation. Pourquoi ? Parce qu'une erreur dans ces domaines peut avoir des conséquences majeures sur le parcours d'un élève.

Cela introduit le principe fondamental de « **l'Humain dans la boucle** » (*Human in the loop*), qui signifie simplement ceci : **vous ne pouvez pas déléguer la décision finale d'une note, d'une appréciation ou d'une orientation à un algorithme.** L'IA est un conseiller, un facilitateur, jamais un signataire. Le nom sur le bulletin reste le vôtre, et c'est tant mieux.

III Ce que vous pouvez faire

Pour utiliser sereinement les IA génératives, il suffit de distinguer l'usage « Assistant » (pour concevoir vos ressources) de l'usage « Traitement » (qui impliquerait des données d'élèves).

2. Un grand classique de comment « cadrer » une IA

Tant que les données restent anonymes ou génériques, vous êtes dans le cadre légal. Vous pouvez utiliser l'IA pour l'ingénierie pédagogique en générant des plans de cours, des scénarios, des idées d'activités, ou pour vous créer des ressources : exercices, QCM, textes à trous sur un thème du programme (c'est d'ailleurs l'angle premier de ce livre). Enfin, vous pouvez tout à fait utiliser l'IA générative pour la correction, à condition d'avoir supprimé tous les marqueurs d'identité bien sûr. Pour le volet plus administratif de notre travail, comme reformuler des appréciations de bulletins basées sur des personas. Et bien sûr, pour tout ce qui est technique : générer du code informatique (Python, Scratch) ou traduire des textes.

Il est tout à fait possible d'ailleurs d'intégrer l'usage de l'IA dans la validation des compétences existantes du Socle (Cycles 3 et 4).

En effet, apprendre à prompter, c'est apprendre à formuler sa pensée avec rigueur (Domaine 1 : Les langages pour penser). L'usage critique de l'IA valide la compétence « Utiliser des outils numériques pour échanger et rechercher » (Domaine 2 : Méthodes et outils). Comprendre qu'une IA est un modèle probabiliste et non magique participe à la culture scientifique (Domaine 4 : Systèmes naturels et techniques).

Autrement dit : vous ne créez pas de nouvelles obligations, vous donnez un nouvel outil pour atteindre les objectifs existants.



Souveraineté numérique : une alternative

Pour les usages professionnels sensibles, **Framatoolbox** (Framasoft) propose plus de 100 outils libres et gratuits sans tracking et conformes au RGPD : compression de documents, manipulation de PDF, création de QR codes... La plupart s'exécutent directement dans le navigateur, sans installation.

Attention : certaines fonctions (conversion vidéo notamment) transitent par les serveurs de Framasoft et c'est à prendre en compte pour des documents confidentiels.

En tout cas, cela reste une alternative concrète aux grandes plateformes américaines.

⚠ Autour du droit d'auteur :

Une vigilance s'impose sur les textes que vous donnez à l'IA. Vous pouvez sans problème lui demander de résumer un article de presse factuel, une loi, ou d'analyser un texte du domaine public (Victor Hugo, Molière). En revanche, copier-coller l'intégralité d'un roman contemporain ou d'un manuel scolaire récent pour en générer des exercices pose problème.

L'exception pédagogique a ses limites. Dans le doute, privilégiez toujours des extraits courts ou des œuvres libres de droit.

La question du droit d'auteur se complexifie également du côté législatif : un amendement sénatorial français, déposé début 2026, propose d'instaurer une **présomption d'exploitation** des œuvres protégées par les systèmes d'IA. En clair : sauf preuve contraire, toute œuvre serait réputée avoir été utilisée dans l'entraînement d'un modèle si des indices le laissent supposer. Une évolution à surveiller pour adapter vos pratiques de citation et de vérification.

Dès que l'identité ou la responsabilité légale entre en jeu, l'usage devient interdit. Pas de copier-coller de liste de classe ou de fichier Excel de notes. Pas d'évaluation automatisée où vous laisseriez l'IA noter sans relire et valider chaque copie. Pas de création de comptes pour des élèves de moins de 15 ans sur des outils commerciaux. Et surtout, jamais de rédaction de rapports de signalement ou d'informations préoccupantes via une IA.

La notation automatisée

L'enquête TALIS 2024 de l'OCDE³ révèle que parmi les enseignants qui recourent à l'IA, plus d'un sur quatre (26 %) l'emploie pour évaluer ou noter les travaux des élèves. Le gain de temps est évident puisque quelques secondes suffisent pour obtenir une appréciation détaillée, une note chiffrée, voire un corrigé personnalisé.

Mais cette automatisation soulève deux questions majeures.

D'abord, celle des **biais algorithmiques**. L'IA reproduit les biais présents dans ses données d'entraînement. Une copie rédigée dans un registre familier pourra être pénalisée plus sévèrement qu'une autre, non par manque de compréhension, mais parce que l'algorithme a été entraîné sur un corpus académique formel. Un élève maîtrisant les codes de l'écrit scolaire sera favorisé, indépendamment de

3. OCDE (2026), *Résultats de TALIS 2024 : Où en est l'enseignement ?*, TALIS, Éditions OCDE, Paris. Enquête menée en 2024 auprès de 280 000 enseignants dans 55 systèmes éducatifs. Dans les pays de l'OCDE, 41 % des enseignants utilisent l'IA dans leur enseignement, avec des disparités importantes : 75 % aux Émirats arabes unis et à Singapour, 14 % en France.

sa réflexion. C'est la même logique qui fait qu'une IA entraînée majoritairement sur des textes anglo-saxons pénalisera certaines tournures idiomatiques françaises parfaitement correctes.

Ensuite, celle de l'**équité temporelle**. Combien de temps l'enseignant consacre-t-il réellement à relire la proposition de l'IA ? Si la machine génère une appréciation en trois secondes et que vous y jetez un coup d'œil rapide avant de valider, avez-vous vraiment évalué le travail de l'élève ? Ou avez-vous simplement délégué votre jugement professionnel à un système probabiliste qui ne sait rien de cet élève, de son parcours, de ses progrès depuis septembre ?

Utiliser l'IA pour *préparer* une évaluation (générer des sujets variés, proposer des exercices différenciés) est une chose. L'utiliser pour *noter* en est une autre. La première relève de l'ingénierie pédagogique, la seconde touche au cœur du métier : reconnaître les progrès d'un élève, identifier ses fragilités, ajuster son accompagnement. Cette part-là ne se délègue pas.

Ces limites sont confirmées par les travaux les plus récents. Une étude⁴ portant sur 35 modèles d'IA testés sur 172 milliards de tokens de documents réels révèle des taux d'hallucinations qui contredisent l'idée qu'il suffit de « donner les documents » au modèle pour obtenir des réponses fiables. Même avec un contexte riche, les modèles inventent, omettent ou transforment les informations. Ce n'est pas un bug : c'est une caractéristique structurelle des systèmes probabilistes.

De même, le *Bullshit Benchmark* (55 questions volontairement dénuées de sens soumises aux principaux LLMs) montre que la quasi-totalité des modèles tentent d'y répondre plutôt que de signaler l'absence de réponse valide. Ce comportement, qualifié de **sycophantie**, illustre un défaut fondamental : l'IA cherche à être utile, même quand ce n'est pas possible. Un rappel précieux avant de déléguer toute évaluation à un système qui ne sait pas qu'il ne sait pas.

En résumé

Pour aller plus loin : La page sur l'éthique, le RGPD et l'AI Act

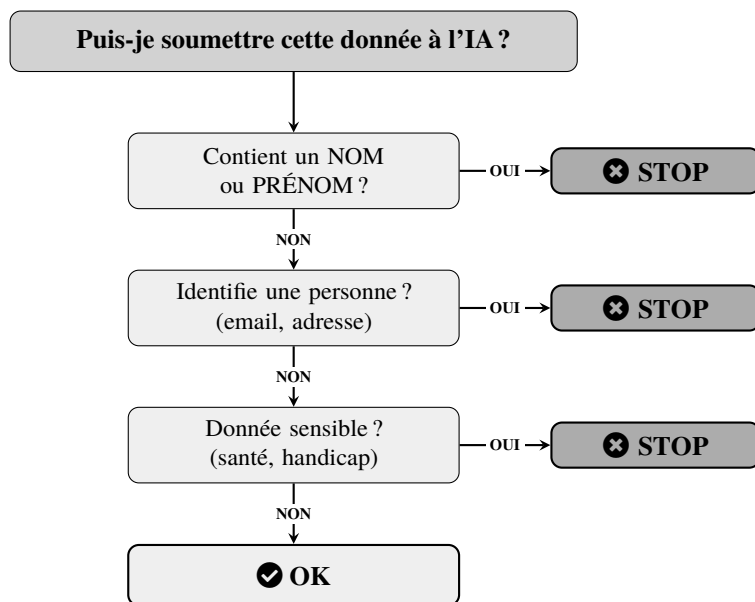


Scannez pour voir le résultat complet

4. "How Much Do LLMs Hallucinate in Document QA Scenarios ? A 172-Billion-Token Study Across Temperatures, Context Lengths, and Hardware Platforms" — publiée sur arXiv le 9 mars 2026 lien : <https://arxiv.org/abs/2603.08274>

⚠ Aide-mémoire RGPD

Face à une donnée à traiter, posez-vous ces trois questions dans l'ordre :

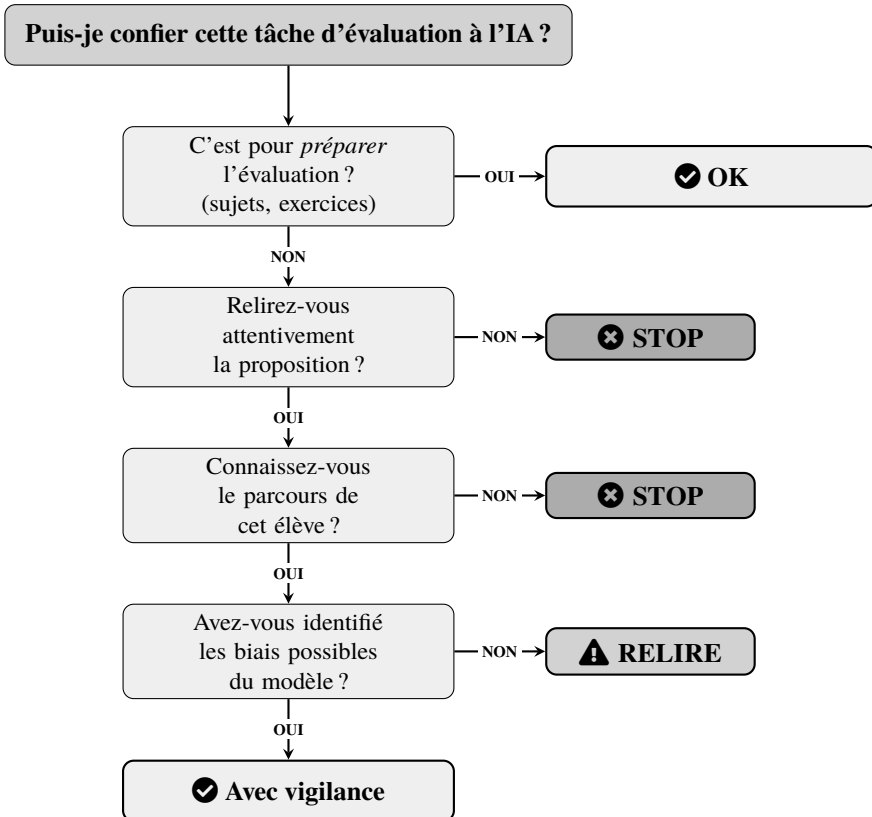


Légende : ✖ = Anonymisez d'abord ✔ = Utilisable tel quel

Cette règle s'applique à toutes les IA publiques (ChatGPT, Claude, Gemini, Perplexity, Mistral en ligne). Seules les IA locales (sur votre ordinateur) ou les solutions institutionnelles échappent à cette contrainte.

⚠ Aide-mémoire : IA et notation

Face à une tâche d'évaluation, posez-vous ces questions dans l'ordre :



Légende : ✔ = Usage légitime ✘ = Ne pas déléguer ⚠ = Suspendre, relire, corriger

IV Éduquer plutôt qu'interdire

Ce livre se concentre sur la pratique de l'enseignant, mais ce serait dommage de passer à côté de quelques repères côté élèves. L'IA générative est là, c'est un fait, et interdire les outils d'IA hors la classe est une voie sans issue (les élèves y ont accès chez eux, sur leur téléphone). L'enjeu n'est plus de contraindre et d'exclure ce qui est en fin de compte un pan non négligeable du monde actuel, mais d'éduquer à une honnêteté intellectuelle exigeante.

Je vous recommande par exemple l'approche choisie par Arnaud Durand dans son blog que je trouve indispensable pour qui s'intéresse à l'IA dans l'enseignement